

Attestation d'études professionnelles (AEP)

Toilettage pour animaux de compagnie

Objectif : Former des personnes pour effectuer les soins d'hygiène et d'esthétique des animaux de compagnie, afin d'assurer le bien-être de l'animal et répondre à ses besoins psychologiques et physiques ainsi qu'aux demandes de la clientèle.

Date : 4 février au 14 juin 2019

Durée : 495 heures

Contenu de la formation :

- Métier et formation – 15 h
- Sécurité en milieu de travail – 30 h
- Caractéristiques anatomiques des animaux de compagnie – 45 h
- Communication en milieu de travail – 30 h
- Interprétation du comportement des animaux de compagnie – 60 h
- Prévention des infections et de la contamination – 45 h
- Soins d'hygiène de base aux animaux de compagnie – 60 h
- Tonte des animaux de compagnie – 45 h
- Coupe de finition – 60 h
- Premiers secours pour animaux de compagnie – 15 h
- Accomplissement des tâches administratives – 15 h
- Intégration en milieu de travail – 75 h

Renseignements et inscription :

Au SARCA
Édifice De La Salle
3750, rue Jean-Bourdon
Trois-Rivières
Téléphone : 819 840-0448
Sans frais : 1 877 353-4273
Télécopieur : 819 840-0500

Aide financière :

Programme de prêts et bourses du ministère Éducation, Enseignement supérieur et Recherche.